



MONTMARTIN-SUR-MER

N°10 janvier 2024

FLASH INFO

Chers habitantes et habitants,

L'année 2023 a été marquée par de nouveaux conflits, mais également par des difficultés liées à l'inflation et aux coûts élevés des énergies. Dans notre commune, au travers des interventions de l'adjointe aux affaires sociales, de nombreuses personnes ont été accompagnées dans leurs démarches administratives comme les demandes d'aide ménagère, de présence verte, d'Allocation Personnalisée d'Autonomie, de logement ... Elles ont été aidées, guidées ou orientées vers des professionnels compétents ou des associations du territoire. Pour compléter ce service, la municipalité a mis à disposition un bureau pour une permanence RSA en lien avec le Département de la Manche, mais aussi pour la mission locale qui permet d'aider de nombreux jeunes.

Malgré cette année difficile, je souhaitais mettre en avant nos atouts et nos forces.

Tout d'abord, la démographie, en 10 ans, nous sommes passés de 1309 habitants à 1435 soit une hausse de 126 personnes. Cela se traduit par une école dynamique qui accueille 182 élèves cette année et des prévisions pour la rentrée 2024 qui sont encourageantes. Le collège accueille 304 élèves répartis sur 14 classes.

Nous avons également un nouveau service public. Il est désormais possible de faire ou refaire ses papiers (carte nationale d'identité et/ou passeport) à la mairie de Montmartin sur Mer.

Je voudrais enfin saluer l'initiative des commerçants de la commune qui se sont regroupés en association et qui nous ont offert une belle première quinzaine commerciale qui a permis d'animer la commune en décembre.

C'est donc confiant dans l'avenir que je vous invite à aborder cette nouvelle année.

Que 2024 apporte à notre commune croissance, prospérité, enthousiasme...et à chacun d'entre vous le meilleur.

Bruno Quesnel, Maire.

Qualité des eaux littorales et assainissement

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité des eaux littorales la municipalité a lancé un programme de rénovation du réseau d'assainissement. La bonne qualité du réseau d'assainissement commence au boîtier de raccordement de chaque particulier. C'est pourquoi nous avons lancé un programme de contrôle de 100% des installations fin 2023, qui va se poursuivre en 2024 et éventuellement en 2025. Ce contrôle, gratuit, consiste à vérifier la conformité des raccordements des eaux usées et des eaux pluviales et prend environ 30 minutes. Un avis de passage sera déposé dans votre boîte aux lettres afin que vous puissiez soit confirmer le rendez-vous proposé, soit convenir d'une autre date. Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil au technicien qui se présentera.

En parallèle, le programme de rénovation des canalisations débutera dans le courant de l'année 2024 dans les secteurs les plus impactés par les eaux claires parasites.

M. le Maire et le Conseil
Municipal vous adressent
leurs meilleurs vœux
pour l'année

2024



Rappel



Pour être toujours informé, vous pouvez charger l'application panneau pocket ou venir consulter les panneaux lumineux de la mairie.

Des ateliers numériques

La labellisation « Ville prudente » de notre village nous ouvre les portes de plusieurs partenariats. Dans un climat serein et amical, plusieurs montmartinais ont pu mettre à jour, à l'automne, leurs connaissances en matière de sécurité et prévention routière. Sur le même principe, une cession de formation « aux gestes qui sauvent » aura lieu en avril, il s'agira d'une conférence suivie de 2 ateliers animés par un secouriste certifié.

Dans le même esprit, des ateliers numériques ont lieu en janvier et février pour prendre en main les nouveaux outils numériques et en particulier les tablettes et les smartphones. Sur notre territoire, le CLIC du Coutançais accueille également toutes les personnes âgées de plus de 60 ans et leur famille et leur propose un grand nombre d'aides et de services.

Rue Guillaume Lorfèvre

Dans le cadre de la sécurisation des déplacements des piétons et des cyclistes dans le bourg, la municipalité va mettre la rue Guillaume Lorfèvre en sens unique pour les voitures dans le sens de la D20 vers la place de l'église.

Les cyclistes pourront quant à eux emprunter la rue dans les 2 sens.

Cette modification aura lieu à titre d'expérimentation. Elle débutera fin janvier et se poursuivra jusqu'à l'automne. Une décision définitive sera prise à l'issue de ce test.



Tempête

La commune a subi le passage de la tempête Ciaran début novembre. Des dégâts ont été constatés sur les bâtiments publics, en particulier sur l'espace culturel qui est inutilisable pour plusieurs mois. Les animations prévues ont donc été annulées ou reportées. La toiture de l'église qui a vu quelques ardoises s'envoler, a pu être réparée dès le lendemain grâce à l'intervention rapide de l'adjoint aux travaux.

Neige

Lors de l'épisode neigeux, les agents du service technique ont dégagé les trottoirs pour faciliter les déplacements et l'accès aux commerces.



La gestion des incivilités

La commune fait face à une augmentation des incivilités autour des points d'apport volontaire, y compris quand ceux-ci ne sont pas pleins. Les agents communaux se retrouvent dans l'obligation de nettoyer les abords des containers. Depuis la fin de l'année 2023, la municipalité porte plainte de manière systématique contre les personnes qui procèdent à des dépôts sauvages.



Mise en place de la collecte sélective en porte à porte au plus tard le 1^{er} janvier 2025

Depuis le 1^{er} janvier 2023, l'extension du tri des emballages et papiers est mise en place. Cette extension a entraîné une augmentation des volumes collectés dans les points d'apport volontaire et réduit fortement les quantités de déchets dans les poubelles d'ordures ménagères.

Ainsi, Coutances Mer et Bocage a décidé d'ici le 1^{er} janvier 2025 de **collecter en porte à porte les emballages et papiers, en alternance, ou en complément l'été (juillet-août) avec les ordures ménagères**. Cette modification majeure nécessite un temps de préparation et d'organisation, qui sera observé au cours de l'année 2024.

Par ailleurs, la commune de Montmartin-sur-Mer est aujourd'hui collectée par une société privée dans le cadre d'un contrat de prestation passé avec la communauté de communes. Ce contrat passé avec la société ne peut être modifié et ne permet pas aujourd'hui un passage en 2024 aux nouvelles modalités de collecte.

Montmartin-sur-Mer bénéficiera du nouveau système à compter du 1^{er} janvier 2025.

Toutes les informations nécessaires à la mise en place de la collecte sélective vous seront communiquées ultérieurement au cours du dernier trimestre 2024.

Les prochaines dates pour la distribution des sacs gris en mairie sont :

- **mercredi 24 janvier de 9 h à 12 h**
- **samedi 27 janvier de 10 h à 12 h**
- **lundi 29 janvier de 17h à 19 h**

En dehors de ces permanences, aucun sac ne sera fourni en mairie. Il est désormais possible d'acheter des sacs transparents dans les commerces de Montmartin sur Mer. Une prochaine distribution aura lieu en juillet.

En ce qui concerne les déchets organiques, la communauté de communes Coutances Mer et Bocage va renouveler son offre d'achat groupé de composteurs individuels au printemps. Ces deux dernières années, 40 foyers montmartinais ont pu bénéficier de cette possibilité. Si vous le souhaitez, vous pouvez vous inscrire en mairie pour bénéficier de cette offre.

Dans le cadre de la nouvelle réglementation pour les bio déchets, normalement en vigueur depuis le 1er janvier 2024, la commune étudie l'installation d'un composteur collectif sur un terrain communal.

Notre cimetière

Depuis plusieurs années, le cimetière est le théâtre de nombreux changements. Après la création du cimetière cinéraire et ses aménagements paysagers, la municipalité s'est engagée à continuer d'embellir ce lieu de visite et recueillement. Pour rester en harmonie avec les premiers travaux effectués, une palissade a été construite dans le prolongement de l'extension rue de la vallée et un fleurissement devrait voir le jour dès le printemps.



Travaux

Après un long délai d'attente lié aux difficultés d'approvisionnement en matériaux, les toilettes publiques devant la mairie viennent d'être installées. Les agents communaux terminent actuellement l'habillage en pierre de Montmartin. La mise en service est prévue courant février.



Pour répondre à une demande croissante de familles, la municipalité a fait le choix de créer un nouveau logement communal au dessus de la bibliothèque. Les travaux ont débuté en fin d'année 2023. Nous espérons pouvoir accueillir de nouveaux habitants pour la rentrée scolaire 2024.

Plantations

Après la plantation de vignes rue du Mesnil et la création d'un verger à côté des jardins communaux, la municipalité, en partenariat avec les agents communaux, étudie un plan de boisement pour arborer l'ancienne décharge rue du Rey, avec des essences locales et peu gourmandes en eau.

Pour mémoire : tous les raisins et les fruits du verger sont destinés à la consommation des habitants de notre commune. Il ne faut pas hésiter. Chacun peut aller se servir dans le respect de ses besoins.

Rappel

Une permanence est ouverte en mairie le lundi de 17h à 19h avec présence de monsieur le Maire ou un de ses adjoints.